



# RETRAIT DE PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT À L'AIR LIBRE POUR RESPONSABLE (RGD 04/07/2007)

 Durée  
**8 heures**

 Date début prochaine  
session  
**27/02/2026**

 Nb places dispo.  
**1 place restante**

 Langue  
**FR**



## LIEU DE LA FORMATION

IFSB

**Référence :** S2002

**Partenariat :** Formation organisée par l'IFSB en partenariat avec un organisme agréé.

**Effectif max :** 12 participants

**Langue :** FR;DE

**Tarif :** 360,00 € HTVA



## ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Personnel d'encadrement des entreprises du gros-œuvre et du parachèvement

## **OBJECTIF**

- Connaitre les modalités de réalisation des travaux en conformité avec la réglementation luxembourgeoise.
- Savoir évaluer les risques, préparer le plan des travaux et contrôler la réalisation des chantiers de démontage de plaque en amiante-ciment sur des toits ou des murs extérieurs.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Le minerai d'amiante
- Médecine du travail concernant l'amiante
- Utilisation de l'amiante
- Prescriptions et réglementation concernant l'amiante
- Inventaire d'amiante et évaluation d'amiante
- Assainissement de produits en amiante-ciment à l'extérieur
- Elimination des déchets
- Surveillance des travaux d'assainissement
- Démonstration pratique
- Test écrit

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

- Faire partie du personnel d'encadrement.

## **PÉDAGOGIE**

Exposés, débats, démonstrations pratiques et échanges d'expériences.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

A la fin de la formation, un contrôle individuel (Test écrit) des connaissances sera réalisé en présence de l'ITM. En fonction du résultat de ce contrôle, un certificat sera délivré.